

ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2026-dec005

Maison de l'Europe de Nantes - renouvellement adhésion – année 2026

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2122-22 ;

VU la délibération n°072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n°2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé, concernant notamment le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

VU la délibération n° 108-20 du conseil municipal du 2 novembre 2020 approuvant l'adhésion à la Maison de l'Europe de Nantes et autorisant la signature d'une convention de partenariat pluriannuelle de 4 ans ;

CONSIDÉRANT le souhait de la collectivité de poursuivre les échanges avec l'association, dans le cadre de sa démarche d'ouverture ;

DÉCIDE

Article 1 : de renouveler son adhésion à l'association « Maison de l'Europe de Nantes », 90 Boulevard de la Prairie au Duc, 44200 Nantes, siret 482 473 279 00040 pour l'année 2026, moyennant le paiement d'un montant de 1000 € net de taxes.

Article 2 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Article 3 : la présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géron, le 20/01/2026

Le maire,
Rémy ORHON

Acte publié ou notifié le :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.



DEVIS

<u>Destinataire :</u>	Ville d'Ancenis Saint - Géron PLACE DU MARECHAL FOCH 44156 ANCENIS	Numéro de devis : 2026 01 0010
		Numéro de client : C00711
Le 13/01/2026		

Référence	Désignation	Prix unitaire HT	Quantité	Montant HT
P0005	Adhésion Collectivités Partenaires 2026 N° de SIRET : 200 083 228 00011	1 000,00 €	1	1 000 €

Total HT	1 000 €
Tva non applicable - article 293B du CGI	

Merci de nous retourner ce devis signé avec la mention " bon pour accord"

MAISON DE L'EUROPE - EUROPA NANTES 90-92 Bd de la prairie au duc 44200 NANTES

Téléphone : 02 40 48 65 49

SIRET : 48247327900040

Coordonnées Bancaires

Caisse d'Epargne

Nom du compte : MAISON DE L'EUROPE A NANTES

IBAN : FR76 1444 5004 0008 1025 0235 029

BIC : C E P A F R P P 4 4 4